

Besançon, 7 décembre 2016

## INVITATION PRESSE

### REGROUPEMENT DES CLASSES SUR UN SEUL SITE SCOLAIRE : signature du protocole d'engagement d'évolution de l'offre scolaire et éducative de Fontain, Arguel, La Vèze, Pugey

L'inspecteur d'académie du Doubs, les élus des communes de Fontain, Arguel, La Vèze, Pugey et le Président du SIFAL procéderont à la signature du "protocole d'engagement d'évolution de l'offre scolaire et éducative du territoire concerné

**le lundi 12 décembre 2016 à 17 h00 à l'école primaire de Fontain  
(15 rue de l'école – 25660 Fontain - salle de motricité de l'école maternelle)**

Ce protocole s'inscrit dans le schéma pluriannuel d'aménagement de l'offre scolaire et éducative des territoires ruraux du Doubs.

Il vise à promouvoir le regroupement des classes et des activités périscolaires au sein de sites mutualisés formant des pôles scolaires et éducatifs.

Ce schéma départemental a vocation à maintenir et à développer une offre pédagogique et éducative ambitieuse et de qualité sur l'ensemble des territoires ruraux.

En échange de l'engagement des collectivités à regrouper leurs classes, des mesures d'accompagnement sont prises par l'État, tant au niveau du subventionnement des travaux que des mesures liées aux opérations de carte solaire.

Le SIFAL (Syndicat Intercommunal Fontain, Arguel, La Vèze) et les élus des communes de Fontain, Arguel, La Vèze et Pugey ont pris la décision de regrouper à la rentrée scolaire 2018 l'ensemble des élèves d'âge maternel et élémentaire à l'école de Fontain. Des travaux d'extension et de rénovation seront mis en œuvre au cours de l'année 2017 et début 2018.

Le protocole qui sera signé précise l'évolution de l'offre scolaire et les engagements par chaque signataire.

**Vous êtes cordialement invités à assister à la signature du protocole d'engagement.**